



LA REVUE DE PRESSE HEBDOMADAIRE

réservée à l'usage exclusif de ses Adhérents

Semaine 49 : du 30 novembre au 6 décembre 2015

En cancérologie cette semaine

Groupe de suivi de la radiothérapie - INCa :

Comme tous les ans, l'INCa a réuni les acteurs de la radiothérapie pour faire le point. Ont été confirmés :

- Pour 2018, la refonte des autorisations de radiothérapie, dans le cadre d'une révision générale des autorisations de cancérologie. L'INCa va travailler sur les critères d'agrément
- L'ASN a présenté son programme d'évolution des contrôles, qui vont être ciblés sur les organisations
- Un avis favorable de la HAS pour la RCMi dans le cancer du col de l'utérus et du canal anal, en vue de leur inscription sur la liste des actes pris en charge par l'Assurance Maladie. Il serait temps ! Pour ce point, nous sommes dans une réelle aberration de notre système de reconnaissance des innovations : la HAS se prononce timidement, en arguant du fait qu'elle n'a pas assez de publications solides pour se prononcer. Or il s'agit de techniques dites innovantes, donc avec encore trop peu de recul pour le niveau de preuve exigé par la HAS....
- Présentation d'une application web, et l'étude en cours pour démontrer son utilité dans la surveillance des récurrences du cancer du poumon, par un praticien libéral
- Et enfin, un point sur les PHRC en cours par Unicancer, qui fait appel aux secteurs libéral et privé pour inclure des patients. En conclusion, la Présidente de l'INCa a rappelé que l'objectif du Plan Cancer 3 de doubler le nombre de patients inclus dans des protocoles de recherche ne pourrait être atteint qu'avec la participation de notre secteur !

Présentation du Plan Soins Palliatifs 2015-2018 :

La Ministre a présenté ce Plan attendu depuis plus de 2 ans. Les points marquants :

- Le constat d'inégalités territoriales dans les prises en charge en soins palliatifs, d'où la création de structures avec un objectif de 1 lit de Soins Palliatifs pour 100.000 habitants. Les crédits engagés ne sont pas neutres, de l'ordre de 3 millions d'euros par an jusqu'en 2018.
- La création d'un centre national dédié aux soins palliatifs, regroupement de l'ONFV et du centre de ressources en soins palliatifs. Ce centre sera dirigé par Vincent Morel, jusque là Président de la SFAP.

Et puis, pour l'avenir, l'AFC-UNHPC a participé à l'action Développement Durable de la FHP-MCO. L'objectif étant de démontrer, en plantant des arbres, que le secteur de l'hospitalisation privée se positionne dans l'avenir et la durée.

Anne Mallet
Secrétaire National

